

LES ALÉAS CLIMATIQUES





LA VIGILANCE MÉTÉO

Le Territoire de Belfort se situe dans la zone tempérée de l'hémisphère nord. Son climat est soumis à une double influence : océanique et continentale.

Sa géographie particulière, en forme de couloir entre Vosges et Jura en fait une zone de pénétration facile pour les vents et les perturbations

Les risques climatiques sont présents sous différentes formes :

Précipitations : On dénombre en moyenne 176 jours de précipitations par an à Belfort ce qui représente au total 1092 mm d'eau. Fortement influencées par le relief, les perturbations peuvent déverser jusqu'à plus de 100 mm (l/m²) d'eau en une seule journée à Giromagny (19/12/1993, 25/01/1995), ou plus de 60 mm à Belfort (le 24/10/1999). La fonte du manteau neigeux conjuguée aux fortes précipitations constitue un facteur aggravant du risque d'inondation (inondations de février 1999 à Belfort).

Neige : On observe des chutes de neige à Belfort en moyenne 30 jours par an, avec de nombreux écarts selon les années. En janvier 2004, les épisodes neigeux successifs ont donné presque 30 cm de neige au total dans Belfort (en février 1952 près de 80 cm sont tom-

bés sur chef-lieu du département !). En plaine, la neige provoque une gêne conséquente pour les automobilistes et accroît le risque d'accidents. Elle peut également affecter les réseaux de distribution d'électricité et de téléphone.

Verglas : à Belfort, l'épisode de verglas le plus mémorable reste celui de 1978 qui provoqua d'importants dégâts.

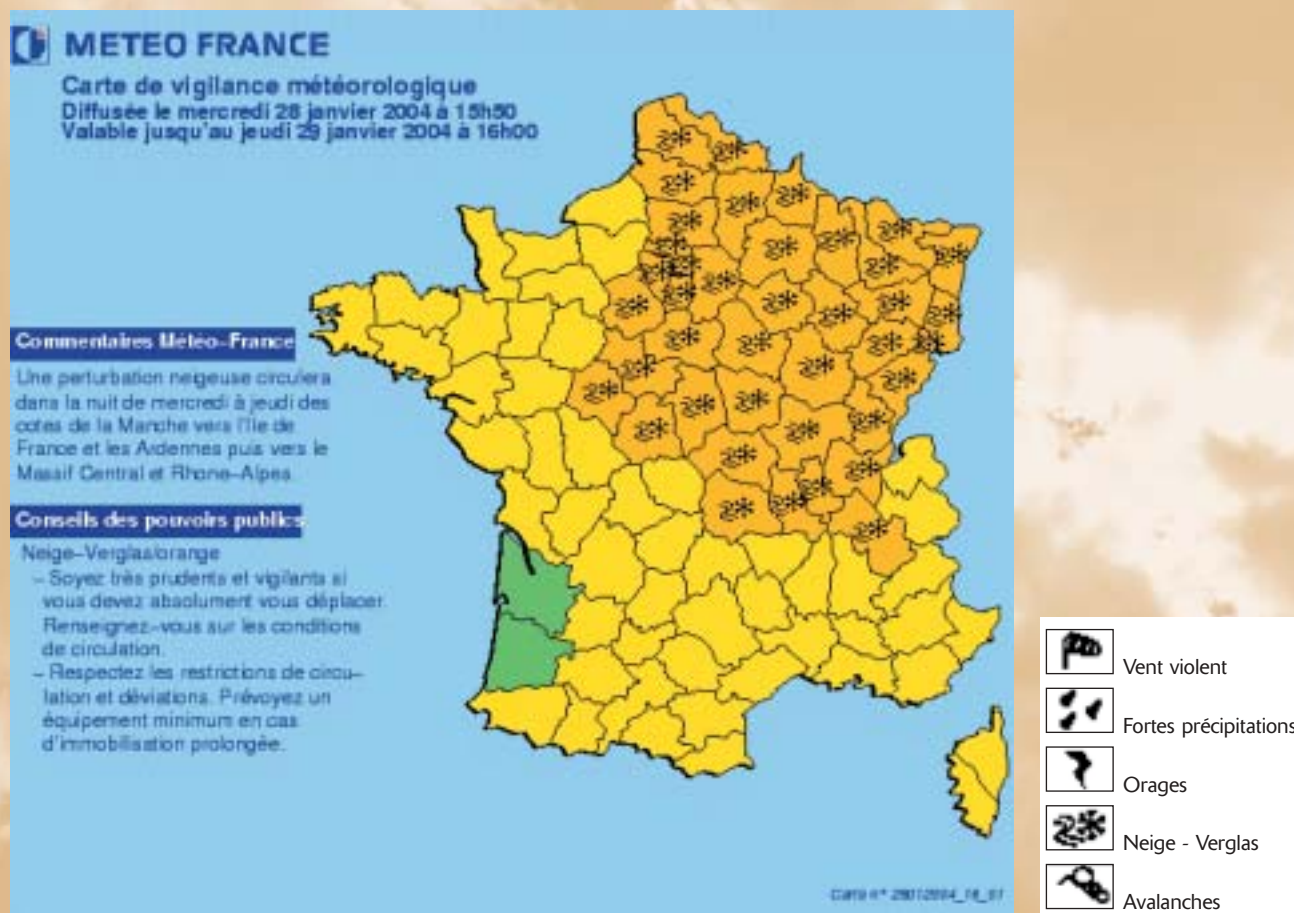
Orages : On observe en moyenne 26 journées par an avec de l'orage à Belfort. Des dégâts importants peuvent être dus aux fortes rafales de vent (155 km/h enregistrés lors d'un violent orage le 1^{er} août 1988 à Belfort), aux précipitations intenses (il est tombé plus de 50 mm d'eau en une heure le 7 août 2004 à Châtenois-les-Forges). Les chutes de grêle peuvent provoquer les dégâts importants sur les cultures, les véhicules, l'habitat léger.

Vents : Du fait de l'orientation de la trouée de Belfort, les vents dominants viennent principalement du nord-est, ou du sud-ouest.

La tempête du 26 décembre 1999 reste gravée dans les mémoires : le Territoire de Belfort s'est trouvé dans la zone où les vents ont soufflé avec des rafales supérieures à 120 km/h. Cette tempête a coûté la vie à une personne dans le Territoire de Belfort.

LA VIGILANCE MÉTÉO

Exemple de carte de vigilance



La procédure de vigilance météo

La vigilance météorologique est destinée à informer toutes les personnes sous une forme simple et claire. Elle est aussi utile aux pouvoirs publics en charge de la sécurité civile, qui alertent et mobilisent les services opérationnels et aux autorités sanitaires qui alertent et mobilisent les professionnels et les structures de santé. Elle est composée d'une carte de la France métropolitaine qui signale si un danger menace un ou plusieurs départements dans les 24 heures.

En cas de phénomène dangereux de forte intensité, la zone concernée apparaît en orange. En cas de phénomène très dangereux d'intensité exceptionnelle, la zone concernée apparaît cette fois en rouge.

Dans ces deux cas, un pictogramme précise alors le type de phénomène prévu : vent violent, fortes précipitations, orages, neige/verglas, avalanches, canicules et grand froid.

Des bulletins de suivi précisent l'évolution du phénomène, sa trajectoire, son intensité et sa fin, ainsi que les conséquences possibles de ce phénomène et des conseils de comportement définis par les pouvoirs publics.

Pour consulter les cartes de vigilance :

www.meteofrance.com

Pour suivre l'évolution météorologique : **répondeur de Météo France : 0 892 68 02 90**

Un plan départemental d'alerte météorologique a été approuvé en décembre 2004, et diffusé à l'ensemble des communes, des services et opérateurs publics, des médias du département.

Niveau 1 : Pas de vigilance particulière.

Niveau 2 : Soyez attentif si vous pratiquez des activités sensibles au risque météorologique : des phénomènes habituels pour la région, mais occasionnellement dangereux (exemple : vent, orage d'été) sont en effet prévus. Tenez-vous au courant de l'évolution météorologique.

Niveau 3 : Soyez très vigilant : des phénomènes météorologiques dangereux sont prévus, tenez-vous au courant de l'évolution météorologique et suivez les conseils émis par les pouvoirs publics.

Niveau 4 : Une vigilance absolue s'impose : des phénomènes météorologiques dangereux d'intensité exceptionnelle sont prévus. Tenez-vous régulièrement au courant de l'évolution météorologiques et conformez-vous aux conseils ou consignes émis par les pouvoirs publics.



VENT VIOLENT

Conduites à tenir

En situation orange

- limitez vos déplacements. Limitez votre vitesse sur route et autoroute, en particulier si vous conduisez un véhicule ou un attelage sensibles aux effets du vent.
- ne vous promenez pas en forêt
- en ville, soyez vigilants face aux chutes possibles d'objets divers
- n'intervenez pas sur les toitures et ne touchez en aucun cas à des fils électriques tombés au sol
- rangez ou fixez les objets sensibles aux effets du vent ou susceptibles d'être endommagés

En situation rouge

- dans la mesure du possible :
 - restez chez vous
 - mettez-vous à l'écoute de votre station de radio locale (France Bleu Belfort – 106.8)
 - prenez contact avec vos voisins et organisez vous
- en cas d'obligation de déplacement :
 - limitez-vous au strict indispensable en évitant, de préférence, les secteurs forestiers
 - signalez votre départ et votre destination à vos proches
- pour protéger votre intégrité et votre environnement proche :
 - rangez ou fixez les objets sensibles aux effets du vent ou susceptibles d'être endommagés
 - n'intervenez en aucun cas sur les toitures et ne touchez pas à des fils électriques tombés au sol

- prévoyez des moyens d'éclairage de secours et faites une réserve d'eau
- si vous utilisez un dispositif d'assistance médicale (respiratoire ou autre) alimenté par électricité, prenez vos précautions en contactant l'organisme qui en assure la gestion



FORTES PRÉCIPITATIONS

Conduites à tenir

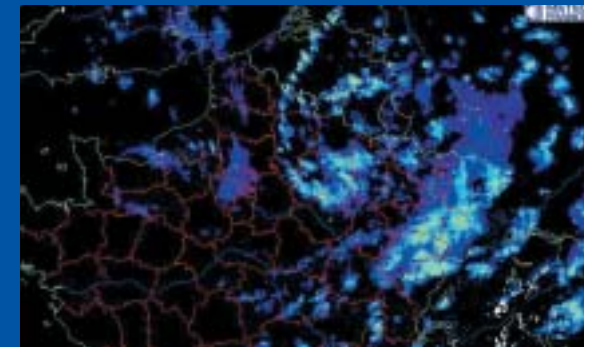
En situation orange

- renseignez-vous avant d'entreprendre vos déplacements et soyez très prudents. Respectez, en particulier, les déviations mises en place
- ne vous engagez en aucun cas, à pied ou en voiture, sur une voie immergée
- dans les zones habituellement inondables, mettez en sécurité vos biens susceptibles d'être endommagés et surveillez la montée des eaux

En situation rouge

- dans la mesure du possible restez chez vous ou évitez tout déplacement dans les départements concernés
- s'il vous est absolument indispensable de vous déplacer, soyez très prudent. Respectez, en particulier, les déviations mises en place
- ne vous engagez en aucun cas, à pied ou en voiture, sur une voie immergée
- signalez votre départ et votre destination à vos proches
- pour protéger votre intégrité et votre environnement proche :
 - dans les zones inondables, prenez d'ores et déjà toutes les précautions nécessaires et la sauvegarde de vos biens face à la montée des eaux, même dans les zones rarement touchées par les inondations

- prévoyez des moyens d'éclairage de secours et faites une réserve d'eau potable
- facilitez le travail des sauveteurs qui vous proposent une évacuation et soyez attentifs à leurs conseils. N'entreprenez aucun déplacement avec une embarcation sans avoir pris toutes les mesures de sécurité





ORAGES

Conduites à tenir

En situation orange

- à l'approche d'un orage, prenez les précautions d'usage pour mettre à l'abri les objets sensibles au vent
- ne vous abritez pas sous les arbres
- évitez les promenades en forêts et les sorties en montagne
- évitez d'utiliser le téléphone et les appareils électriques
- signalez sans attendre les départs de feux dont vous pourriez être témoin

En situation rouge

- dans la mesure du possible :
 - évitez les déplacements (les sorties en montagne sont particulièrement déconseillées)
 - soyez prudents et vigilants, les conditions de circulation pouvant devenir très dangereuses
 - n'hésitez pas à vous arrêter dans un lieu sûr
- pour protéger votre intégrité et votre environnement proche
 - évitez d'utiliser le téléphone et les appareils électriques
 - rangez ou fixez les objets sensibles aux effets du vent ou susceptibles d'être endommagés
 - si vous pratiquez le camping, vérifiez qu'aucun danger ne vous menace en cas de très fortes rafales de vent ou d'inondations torrentielles soudaines. En cas de doute, réfugiez-vous jusqu'à l'annonce d'une amélioration dans un endroit plus sûr.

- signalez sans attendre les départs de feux dont vous pourriez être témoin
- si vous êtes dans une zone sensible aux crues torrentielles, prenez toutes les précautions nécessaires à la sauvegarde de vos biens face à la montée des eaux



NEIGE ET VERGLAS

Conduites à tenir

En situation orange

- soyez prudent et vigilants si vous devez absolument vous déplacer
- privilégiez les transports en commun
- renseignez-vous sur les conditions de circulation auprès du Centre Régional d'Information et de Coordination Routière (CRICR) **08 26 02 20 22**
- préparez votre déplacement et votre itinéraire
- respectez les restrictions de circulation et de déviations mises en place
- facilitez le passage des engins de dégagement des routes et des autoroutes, en particulier en stationnant votre véhicule en dehors des voies de circulation
- protégez-vous des chutes et protégez les autres en dégageant la neige et en salant les trottoirs devant votre domicile, tout en évitant d'obstruer les regards d'écoulement des eaux
- ne touchez en aucun cas à des fils électriques tombés au sol

En situation rouge

- dans la mesure du possible :
 - Restez chez vous
 - N'entreprenez aucun déplacement autres que ceux absolument indispensables
 - Mettez-vous à l'écoute de vos stations de radio locales (France Bleu Belfort-106.8)
- en cas d'obligation de déplacement
 - renseignez-vous auprès du CRICR
 - signalez votre départ et votre lieu de destination à vos proches
 - munissez-vous d'équipements spéciaux
 - respectez scrupuleusement les déviations et les consignes de circulation
 - prévoyez un équipement minimum au cas où vous seriez obligés d'attendre sur la route à bord de votre véhicule
 - ne quittez celui-ci sous aucun prétexte autre que sur sollicitation des sauveteurs
- pour protéger votre intégrité et votre environnement proche
 - protégez-vous des chutes et protégez les autres en dégageant la neige et en salant les trottoirs devant votre domicile, tout en évitant d'obstruer les regards d'écoulement des eaux
 - ne touchez en aucun cas des fils électriques tombés au sol
 - protégez vos canalisations contre le gel
 - prévoyez des moyens d'éclairage de secours et faites une réserve d'eau potable
 - si vous utilisez un dispositif d'assistance médicale (respiratoire ou autre) alimenté par électricité, prenez vos précautions en contactant l'organisme qui en assure la gestion



GRAND FROID ET CANICULE

En 2004, la vigilance météorologique a été étendue aux phénomènes « canicule » et « grand froid ».

Le froid

Historique

En janvier 1985, la France est plongée dans une vague de froid ; à Belfort, les températures atteignent $-20,6^{\circ}\text{C}$ le 9 janvier.

Pendant une vague de froid, le corps humain n'est pas sensible qu'à la température.

Le vent accentue la sensation de froid et accélère le refroidissement du corps. Par exemple, si la température extérieure est de -10°C avec un vent soufflant à 30 km/h, la température réellement ressentie est de -20°C .

Conséquences

Les personnes les plus fragiles face au froid sont les personnes âgées, les enfants de moins de un an, les personnes sans domicile fixe, qui per-

dent rapidement leur chaleur corporelle, et les consommateurs de produits provoquant une dilatation généralisée des vaisseaux du corps comme l'alcool et certains médicaments psychotropes.

Mesures de prévention

Les vagues de froid intense sont signalées par les médias : **le plan grand froid** est opérationnel chaque année du 1^{er} novembre au 31 mars.

Il est constitué de 3 niveaux d'alerte destinés à organiser l'aide aux plus fragiles dont les sans-abri.





GRAND FROID ET CANICULE

Conduites à tenir en cas de grand froid

AVANT

- s'informer en consultant la carte de vigilance météo, en permanence sur www.meteofrance.com et réactualisée à 6 h 00 et à 16 h 00.
- ne pas prévoir de sortie en montagne sans avoir anticipé les conditions météo afin de différer ou de s'équiper convenablement et de partir tôt.
- avant tout séjour en altitude ou en prévision de grands froids :
 - la préparation physique (l'exercice produit de la chaleur)
 - la préparation alimentaire (se nourrir et emporter des nutriments riches en calories : raisins, fruits secs..., et boire)

PENDANT

En cas de d'hypothermie avérée, l'appel au **Centre 15** est impératif, celui-ci vous indiquera ce que vous devez faire.

Ce qu'il faut faire en priorité :

- soustraire la personne du froid
- enlever tout vêtement mouillé
- la couvrir
- la nourrir de boissons chaudes non brûlantes si la personne est consciente.

Ne pas faire :

- donner de l'alcool
- procéder à des réchauffements excessifs notamment avec des sources de chaleur vive au contact du corps, mais au contraire avec des bouillottes à la poitrine. Un réchauffement rapide en cas d'hypothermie sévère est dangereux.

APRÈS

Le suivi de la peau et de la fonction cardiaque sont les deux points principaux, qui nécessitent un suivi médical.





La canicule

Historique

Selon Météo France, l'été 2003 a été le plus chaud que l'on ait connu ces 50 dernières années. A Belfort, les températures maximales restent supérieures à 35°C pendant 11 jours consécutifs, le thermomètre grimpe même à 37,5°C le 12 août, tandis que les températures minimales (nocturnes) restent proches de 20°C. Selon le CNRS, une saison comparable à celle de 2003 pourrait revenir en moyenne tous les 3 à 5 ans au milieu du siècle.

Conséquences

Les personnes les plus fragiles face au « coup de chaleur » sont les personnes âgées, les enfants de moins de un an, les personnes sans domicile fixe, dont la déshydratation peut être extrêmement rapide, et les consommateurs de produits ou de médicaments psychotropes.

Mesures de prévention

Les vagues de chaleur intense sont signalées par Météo France ce qui permet aux pouvoirs publics de prendre les dispositions prévues dans le Plan départemental de gestion d'une canicule qui est opérationnel du 1^{er} juin au 1^{er} octobre.

Ce plan est constitué de 4 niveaux d'alerte destinés à organiser l'aide aux plus fragiles dont les personnes âgées en résidence ou à domicile.



GRAND FROID ET CANICULE

Conduites à tenir en cas de canicule

AVANT

S'informer en consultant la carte de vigilance météo, en permanence sur www.meteofrance.com et réactualisée à 6 h 00 et à 16 h 00.

En périodes de grandes chaleurs, il faut veiller à limiter les exercices physiques, privilégier les endroits ombragés, se rafraîchir, boire de l'eau, ne pas boire d'alcool, ni de boissons excessivement sucrées.

PENDANT

En période de canicule, toutes sensations de crampes, de faiblesse, de fièvre, d'épuisement doivent faire évoquer le coup de chaleur, qui ne fait plus de doute en cas de nausée, maux de tête, agressivité, somnolence, soif intense, confusion, convulsions et perte de connaissance : l'appel au **Centre 15** est alors impératif, celui-ci vous indiquera ce que vous devez faire.

Ce qu'il faut toujours faire et au plus vite :

- placer la personne dans un endroit froid,
- la faire boire,
- enlever ses vêtements,
- l'asperger d'eau fraîche ou lui mettre des linges humides,
- faire des courants d'air.

Ce qu'il ne faut jamais faire :

- baigner la personne dans une eau trop froide (risque de choc thermique).

APRÈS

L'évolution à venir de la fonction cardiaque et celle des fonctions cérébrales supérieures nécessitent un suivi médical.

La réhydratation ne doit jamais se faire hors avis médical afin d'éviter les troubles métaboliques par consommation excessive d'eau.

